

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

## AMENDEMENT

N ° CF87

présenté par

M. Pancher, M. Castellani et M. Charles de Courson

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.